

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 03628

Numéro SIREN : 798 571 345

Nom ou dénomination : 221B PRODUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2022 sous le numéro de dépôt 17172

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

Représentée

par son représentant légal (Qualité et Identité)

par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et Identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: HARINER
prénom: FLOREN
adresse ou dénomination: SAS 221 B PRODUCTIONS
adresse du siège: 203 Av. des Platanes
34970 LATTES
numéro unique d'identification- (Siren): 758 541 245

Signature



Désignation de l'entreprise : SAS 221B PRODUCTIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 909 AVENUE DES PLATANES 34970 LATTES		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 7 9 8 5 7 1 3 4 5 0 0 0 2 3			Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 31122021		N-1 31122020					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC					
		Constructions	AP	AC					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	39 406	36 895	2 511	2 858	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	33 590	17 161	16 429	7 624	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV				
Créances rattachées à des participations			BB	BC					
Autres titres immobilisés			BD	BE					
Prêts	BF	BG							
Autres immobilisations financières *	BH	BI							
TOTAL (II)		BJ	BK	72 996	54 056	18 940	10 482		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW						
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	76 839		76 839	77 088	
		Autres créances (3)	BZ	CA	11 828		11 828	61 264	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
Disponibilités		CF	CG	85 251		85 251	27 057		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	12		12	1 387		
	TOTAL (III)	CJ	CK	173 931		173 931	166 795		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	246 928	54 056	192 871	177 277		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 221B PRODUCTIONS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	72 070	61 635
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	73 170	62 735
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 373	7 060
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	44 631	33 897
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 001	15 210
	Dettes fiscales et sociales	DY	43 167	18 745
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	19 529	39 630
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	119 701	114 542	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	192 871	177 277	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	119 701	112 179	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS 221B PRODUCTIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 909 AVENUE DES PLATANES
34970 LATTES
RCS MONTPELLIER : 798 571 345

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 13 juin, à 11 heures,

Les associés de la SAS 221B PRODUCTIONS société par actions simplifiée limitée au capital De 1.000,00 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.
Sont présents :

Monsieur MARTINEZ Florian, propriétaire de 500 actions
Monsieur CONNAC Guilhem, propriétaire de..... 500 actions

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par MARTINEZ Florian, président.
Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Approbation des comptes clos au 31 décembre 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion du Président.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de : 72 070 Euros.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 72 070 € de la manière suivante :

Report à nouveau début :	0€
Résultat :	72 070€
Montant distribuable :	72 070€

En dividendes :	36 070 €
En report à nouveau pour la somme de :	36 000 €

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la présidence.

Sur ce dividende, et pour les actionnaires personnes physiques, il sera retenu à la source le montant des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Il sera également retenu le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12.8% pour tous les associés qui n'ont pas formulé de demande de dispense avant le 30 novembre 2022. Ce prélèvement sera, lui aussi, reversé par la société au Trésor Public.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- 2021 : 61 635€
- 2020 : 38 295 €
- 2019 : 40 592 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le président a perçu une rémunération nette de 4151.10€ sur l'exercice 2021.

L'Assemblée Générale constate que le directeur général a perçu une rémunération nette de 4175.85€ sur l'exercice 2021.

Pour 2022, les rémunérations de chacun sont fixées à maximum 10 000€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes fonctions de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

SAS 221B PRODUCTIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 909 AVENUE DES PLATANES
34970 LATTES
RCS MONTPELLIER : 798 571 345

RAPPORT DE GESTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 JUN 2022

Le président de la SAS 221B PRODUCTIONS Monsieur MARTINEZ Florian, a présenté aux Associés réunis en Assemblée Ordinaire le 13 juin 2022, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le rapport de gestion suivant :

1 - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE

* Chiffre d'Affaires : 226 282 Euros

* Compte de résultat : bénéfice 72 070 Euros

2 - EVOLUTION DE LA SOCIETE

* Stabilisation du Chiffre d'Affaires

3 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA CLÔTURE ET LA DATE DU PRESENT RAPPORT

* La propagation de l'épidémie de Covid-19 en France, et les mesures de confinement qui ont été imposées, ont des conséquences négatives sur le niveau d'activité de la Société. A ce stade, ces conséquences financières ne peuvent être mesurées compte tenu de l'imprévision de la durée de l'évènement et d'impact positif des mesures gouvernementales de soutien.

4 - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

* NEANT

5 - RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES

Aucune convention susceptible de tomber sous le coup de l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966 n'est venue à la connaissance de la gérance.

6 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé faisant apparaître un bénéfice de 76 070 Euros, il est proposé de l'affecter de la manière suivante :

En dividendes : 36 070 €

En report à nouveau pour la somme de : 36 000 €

Le président nous invite à voter le texte des résolutions qu'il soumet maintenant à votre approbation.

Fait à LATTES

le 13 juin 2022

Le Président : Mr MARTINEZ Florian

